Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 8 Joumada I 1445
22 Novembre 2023

N° 136

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **2668**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2669**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2671**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2673**
Homologation de résolutions **2674**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2674**
Avis aux créanciers **2675**
Convocations
Sociétés anonymes **2676**
Sociétés à responsabilité limitée **2677**
Autres sociétés **2677**
Divers
Avis au public **2677**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Dénomination : Société Communautaire locale Awled Khalif Agro

Type de la société : Société Communautaire locale

Montant du Capital souscrit : 10.000 Dinars.

Siège social : Rue Ouled Khelif- Haffouz- Kairouan

Objet : Valorisation de produits agricoles, élevage de vaches, culture de produits fourragères et groupement laitier

Durée : 99 ans.

Date de dépôt du projet du statut et contrat constitutionnel de la société : 13/11/2023 au greffe du tribunal de première Instance de Kairouan

Nombre des parts à souscrire : 50 parts

Valeur nominale de la part : 200 dinars

Date de tenue de l'assemblée constitutive et la souscription : 9/11/2023 au siège social de la société

Fondateur :

- Walid Khelifi : CIN n°07616207

- Yosra Khelifi : CIN n°11899889

- Sadia Khelifi : CIN n°07652292

- Siheme Khelifi : CIN n°11884826

- Mehdi Khelifi : CIN n°07668767

- Sabeur Khelifi : CIN n°07534910.

2023S01365SODB1

Constitution d'une société communautaire

Dénomination : Société Communautaire locale AIN ELKODIA

Type de la société : Société Communautaire locale

Montant du capital souscrit : 10.000 Dinars.

Siège social : Ain Elkodia - Khit El Oued - Haffouz - Kairouan

Objet : Exploitation des terres montagneuses, distillation des huiles végétales, élevage de bétails, apiculture et agriculture

Durée : 99 Ans.

Date de dépôt du projet du statut et contrat constitutionnel de la société : 02/11/2023 au greffe du tribunal de première Instance de Kairouan

Nombre des parts à souscrire : 100 parts

Valeur nominale de la part : 100 dinars

Date de tenue de l'assemblée constitutive et la souscription : 01/11/2023 au siège social de la société.

Fondateur :

- Zouhaier Ben Salem Kassabi : CIN n°07645281

- Faouzi Ben Jomaa Kassabi : CIN n°07628603

- Imed Ben Hédi Kassabi : CIN n°07682400

- Zied Ben Belgacem Kassabi : CIN n°07733247

- Riadh Ben Salem Kassabi : CIN n°07704205

- Jallel Ben Belgacem Kassabi : CIN n°07654936.

2023S01380SODB1

Constitution d'une société communautaire régionale

- Dénomination sociale : «Société karim Al Elmi de l'énergie»

- Capital social à souscrire : 20 000 DT

- Adresse prévue de la société : Avenue Ali Belhouene Kasserine 1200

- Objet de la société : production et vente de l'énergie solaire photovoltaïque renouvelable

- Durée de la société : 99 ans renouvelables

- Valeur nominale de l'action : 50 DT

- Date et lieu de dépôt du projet de contrat constitutif : 14/11/2023 sous le n°09 au tribunal de 1ère instance à Kasserine.

- Conditions de distribution des bénéfices nets et constitution des provisions: en cas de réalisation de bénéfices nets à la fin de l'exercice comptable :

- 15% des bénéfices seront réservées aux provisions obligatoires jusqu'à que ces provisions atteignant 50% du capital et 20% seront réservées aux activités sociales, culturelles et environnementales.

- Le reste pourra être distribué avec une limite de 35%de ce montant. le plus de ce bénéfice sera utilisé pour le développement de l'activité régionale de cette soclété.

- Etablissement bancaire dans lequel seront déposés les fonds générés de la souscription: Attijari Bank agence kasserine.

- Délai ouvert pour la souscription : 15 jours à partir de la data de la projet de contrat constitutif sachant qu'avec possibilité de clôture avant ce délai en cas de souscription totale.

La publication de la date et le lieu de l'assemblée générale constitutive sera par contact direct du souscripteur et par des publicités auprès du gouvernorat, des dépendances et des municipalités à Kasserine dès la clôture de souscription et à condition de présence de 1/2 du nombre total des souscripteurs à la date de l'assemblée générale constitutive.

Les fondateurs :

- Monsieur Karim ben el Ilmi Bouzidi, lieu de résidence : Kasserine

- Monsieur El Ilmi ben el Haj Abedlhafidh Bouzidi, lieu de résidence : Kasserine

- Mme Nadia bent el Ilmi Bouzidi, lieu de résidence : Kasserine

- Téléphone : 24306394.

2023402745SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'augmentation de capital : passage de 1.900.000 TND à 5.000.040 TND

Innovative Tube Company «INTUCO»

Société anonyme

Au capital de 1.900.000 dinars

Siège social : Zone Pétrolière de Radés - 2040 Radés

Identifiant unique : 1691920J

MF : 1691920J/A/M/000

La société INTUCO porte à la connaissance de ses actionnaires que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 octobre 2023 a décidé de réaliser l'augmentation en numéraire du capital social. L'augmentation du capital est proposée par la présente notice pour 3.100.040 TND pour le porter de 1.900.000 TND à 5.000.040 TND.

Dépôt : une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2023, enregistré à la Recette des Finances de Radés, enregistrement n°23703531 du 14 Novembre 2023, a été déposée au Registre National des Entreprises le 14/11/2023 sous numéro AC021572023.

Nombre d'actions : L'augmentation du capital sera réalisée par l'émission au pair de 32.632 actions nouvelles nominatives de 95 dinars chacune, à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription, par compensation avec les comptes courants d'associés détenus par les actionnaires pour leur valeur au 31 août 2023.

Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du mercredi 11 octobre 2023 a décidé la renonciation aux droits préférentiels de souscription en faveur des seuls actionnaires détenteurs d'une créance en compte courant d'associé, pour la valeur totale des dites créances en date du 31 août 2023.

Délai de souscription : Le délai de souscription a été fixé à 20 jours à partir de la parution de cette notice avec la possibilité de clôturer la souscription par anticipation.

Conversion de créances liquides : La libération des actions souscrites en numéraire sera exclusivement réalisée, conformément aux dispositions de l'article 292 du Code des Sociétés Commerciales, par conversion de créances liquides. La preuve du versement du montant des actions est établie, conformément aux dispositions de l'article 305 dudit Code, par un certificat délivré par le Conseil d'Administration et approuvé par le commissaire aux comptes.

Mise à jour des statuts : Il a été décidé également de mettre à jour corrélativement l'article 6 des statuts.

2023R02749SANB2

Notice d'augmentation de capital

Société anonyme

Au capital de 22 600 000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Bir Mcherga Gare 1193, Zaghouan

Identifiant Unique : 1155487B

Dénomination : FONDINOR

Objet social : Fonderie et fabrication des pièces en fonte

Forme juridique : Société anonyme

Capital social Avant Augmentation : 22 600 000. DT divisé en 226 000 actions de 100 DT chacune

Siège social : Zone Industrielle Bir Mcherga Gare 1193, Zaghouan

Dépôt provisoire : Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18/10/2023 enregistré à la Recette des finances de Bir Mchergua le 14/11/2023 sous le n°23700995, quittance n°18959, déposé au Registre National des Entreprises le 16/11/2023 sous le n°AC061592023.

Montant de l'augmentation : 6500 000 Dinars divisées en 65 000 actions de 100 Dinars chacune sans prime d'émission à souscrire et à libérer en numéraire

Délai de souscription : 15 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du dit délai.

2023402747SANB2

"VINCCI MEDITERRANEE SA"

Société anonyme

Capital social : 12.800.310 Dinars

Siège social : Résidence Myriam - Rue Lac Viva - Les Berges du Lac 1053 Tunis

I.U : 0769558/D

- Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18/7/2023 à 12H enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - Tunis le 18/9/2023 sous le Qn°M08242 En°23804338

- Les actionnaires ont décidé de nommer la société SODIFEX (Société Fiduciaire d'Expertise Comptable) en qualité de commissaire aux comptes représentée par Mr Ahmed Ben Ahmed pour une durée de trois années.

- Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire à 11H du 18/7/2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau -Tunis le 19/9/2023 sous le Qn°M08282 En° 23804369

- Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

Mr. Miguel Angel Calero, La société VINCCI HOTELS -SA et Mr. Carlos Calero pour une durée de trois années.

- Un exemplaire des P.V a été déposé auprès du registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°0769558D sous dossier n°2023170398 le 20/10/2023.

2023402750SANB2

«SANLUCAR FLOR'ALIA SA»

Société anonyme

Capital social : 14.525.000 Dinars

Siège social : Al Hariza- El Alia - Bizerte Tunisie

Identifiant Unique : 0306968X

- Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 13/7/2023 enregistré à la Recette des Finances El Alia le 25/9/2023 sous le Qn°M033271 En°20800854

- Le conseil décide de renouveler le mandat de Monsieur Jorge Peris Olmos en sa qualité de Président du conseil d'administration.

- Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26/10/2022 enregistré à la Recette des Finances El Alia le 25/9/2023 Qn°M033240 En°20800849

- L'assemblée décide d'annuler l'assemblée générale extraordinaire du 18/10/2021.

- L'assemblée décide de modifier l'exercice social. L'exercice social commence le 1er janvier de chaque année et finit le 31 décembre de chaque année.

- Suivant un procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13/7/2023 enregistré à la Recette des Finances El Alia le 25/9/2023 Qn°M033251 En°20800851

- L'assemblée renouvelle le mandat des administrateurs suivants pour une durée de trois (3) années: Monsieur Stephan Rotzer, Monsieur Jorge Peris Olmos et la société Sanlucar Fruit S.L.

- Un exemplaire des P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 26/10/2023 sous dossier n°2023172376.

2023402751SANB2

"KNAUF PLATRES"

Société anonyme

Capital social : 7.061.020 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - M'Ghira - Lot n°9 - Fouchana

IU : 0005905/G

- Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 19/12/2022 enregistré à la Recette des Finances Fouchana le 17/5/2023 sous le Qn°M047536 En°23702100

- Les administrateurs ont autorisé les cessions d'actions.

- Monsieur Michael Brüninghaus a démissionné de son poste d'administrateur.

- Les administrateurs ont décidé de nommer Monsieur Karim George Adly Georgy en qualité d'administrateur pour la durée du mandat de son prédécesseur.

- Suivant Une Attestation d'enregistrement (Bourse de Tunisie) en date du 26/9/2023 sous N°E 2023-1047

- M. Dontas Dimitrios a cédé une action au profit de M. Markus Hermann Haaf.

- Suivant Une Attestation d'enregistrement (Bourse de Tunisie) en date du 26/9/2023 sous N°E2023-1048

- M. Sofiene Ben Salah a cédé une action au profit de M. Karim George Adly Georgy

- Un Exemplaire des Attestations et du PV a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 8/11/2023 sous I.U : 0005905G et dossier n°2023175868.

2023402752SANB2

"CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRENEURS TUNISIE CFE"

Société anonyme

Capital social : 19.825.000 Dinars

Siège social : 30, Rue Socrate - Zone d'activité Kheireddine - 2060 Lac 3

I.U : 1383996P

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17/5/2023 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau Tunis le 19/7/2023 sous le Qn°M05747 En°23802827)

- Les actionnaires ont décidé de nommer Mme Samia Zouari en qualité d'administrateur pour la durée du mandat de son prédécesseur.

- Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du registre national des entreprises le 6/7/2023 sous l'I.U. n°1383996P et sous dossier n°2023133664.

2023402753SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Renouvellement du mandat de gérant

Cofat Automotive Systems

SARL non résidente

Au capital de 100.000 Euros

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 1023123 S

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 9 mai 2022, enregistré à la Recette des Finances de Denden à Tunis, le 14 novembre 2023, sous le n°23804019, quittance n°M072161, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 16 novembre 2023, sous le n°2023177996, il a été décidé, à l'unanimité, ce qui suit :

- Le renouvellement du mandat du Gérant, Monsieur Faouzi Elloumi pour une durée de trois ans, soit pour les exercices 2022, 2023 et 2024 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle 2025 qui statuera sur l'exercice 2024.

2023T01114SRLB2

CTM Sarl

Sarl au capital de 159.120 DT

Siège social : 28 rue 8601 - ZI La Charguia Tunis - Carthage

Identifiant unique : 0984630W

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 octobre 2023 enregistré à la Recette des Finances de la Charguia Tunis le 02 novembre 2023 sous le numéro 23708518, Quittance n°M113332, dont un exemplaire a été déposé, le 13/11/2023 au RNE, dossier n°2023176911, il a été décidé :

1- Dissolution et liquidation de la société,

2- Nomination de M. Mekki YAHYAOUI en tant que liquidateur.

Les créanciers de la société doivent produire leurs titres de créance au siège de la société dans un délai d'un mois à partir de la parution du présent avis.

2023R02743SRLB2

Liquidation, dissolution de la société et nomination des liquidateurs

SOCIETE TUNISIENNE DE LINGERIE - STL

S.A.R.L. au capital de 20.000 DT

Siège social : Avenue de Paris, Zone Industrielle Mégrine 2033 - Ben Arous - Tunisie

M.F. : 000/M/A/1015306B

R.N.E : 1015306 B

N° CNSS : 318674-29

Suivant P.V. de l'AGE du 6 novembre 2023, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 8 Novembre 2023, sous le n°23506439 - quittance n°M081745, il a été approuvé de dissoudre la société et de nommer Mr Nader Hadj Fredj & Mr Sofiane Dimassi, liquidateurs de la société en lui conférant tous les pouvoirs, de façon séparée, pour réaliser la liquidation définitive de la société.

Egalement, il a été décidé de transférer le siège social et que le siège de la liquidation soit à :

Immeuble Khalifa B21-Avenue Combattant Suprême 5000 Monastir.

Les créanciers de la société sont appelés à produire les justificatifs et inscrire leurs titres de créances dans un délai de 21 jours de la date de parution de la présente annonce au JORT.

Une copie originale du procès-verbal a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 17 novembre 2023, reçu n°38435178.

La présente annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et Le Quotidien du 18/11/2023.

2023S01375SRLB2

Liquidation, dissolution de la société et nomination des liquidateurs

SOCIETE DE FABRICATION DE TEXTILE - SFT

S.A.R.L. au capital de 20.000 DT

Siège social : Avenue de Paris, Zone Industrielle Mégrine 2033 - Ben Arous - Tunisie

M.F. : 000/M/A/1010079N

R.N.E. : 1010079 N

N° CNSS : 318219-59

Suivant P.V. de l'AGE du 6 Novembre 2023, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 8 Novembre 2023, sous le n°23506441, quittance n°M081747, il a été approuvé de dissoudre la société et de nommer Mr Nader HADJ FREDJ et Mr Sofiane DIMASSI, liquidateurs de la société en lui conférant tous les pouvoirs, de façon séparée, pour réaliser la liquidation définitive de la société.

Egalement, il a été décidé de transférer le siège social et que le siège de la liquidation soit à : Immeuble Khalifa B21-Avenue Combattant Suprême 5000 Monastir.

Les créanciers de la société sont appelés à produire les justificatifs et inscrire leurs titres de créances dans un délai de 21 jours de la date de parution de la présente annonce au JORT.

Une copie originale du procès-verbal a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 17 novembre 2023, reçu n°39364680.

La présente annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et Le Quotidien du 18/11/2023.

2023S01376SRLB2

Liquidation, dissolution de la société et nomination des liquidateurs

SOCIETE DE FABRICATION ACCESSOIRES DE

CONFECTION - SFAC

S.A.R.L. au capital de 20.000 DT

Siège social : Avenue de Paris, Zone Industrielle Mégrine 2033 - Ben Arous - Tunisie

M.F.: 000/M/A/1014385N

R.N.E : 1014385 N

N° CNSS : 318218-58

Suivant P.V. de l'AGE du 6 Novembre 2023, enregistré à la recette des finances de Megrine le 08 Novembre 2023, sous le n°23506437 - quittance n°M081743, il a été approuvé de dissoudre la société et de nommer Mr Nader HADJ FREDJ & Mr Sofiane Dimassi, liquidateurs de la société en lui conférant tous les pouvoirs, de façon séparée, pour réaliser la liquidation définitive de la société.

Egalement, il a été décidé de transférer le siège social et que le siège de la liquidation soit à :

Immeuble Khalifa B21-Avenue Combattant Suprême 5000 Monastir.

Les créanciers de la société sont appelés à produire les justificatifs et inscrire leurs titres de créances dans un délai de 21 jours de la date de parution de la présente annonce au JORT.

Une copie originale du procès-verbal a été déposée au Registre Nationale des Entreprises en date du 17 novembre 2023, reçu n°20526589.

La présente annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et Le Quotidien du 18/11/2023.

2023S01377SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente enregistré le 14/11/2023 à la recette des finances de la rue d'Autriche n°23805515, Mohamed Sofien Gamdou titulaire de la CIN n°07275343, identifiant unique n°850572N a cédé à Abdelhamid Bouganmi titulaire de la CIN n°00472136 la totalité de fonds de commerce destiné à la réparation

mécanique et électricité auto exploité au local n°8 rue de Sousse Tunis moyennant le prix de vingt mille dinars.

Les oppositions seront inscrites au cabinet de Maître Nasser Saidi Avocat au 22 rue de Marseille Tunis jusqu'à l'expiration d'un délai de 20 jours après cette publication déjà annoncée au journal Le Quotidien du 16/11/2023.

2023T01112FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

1- Selon le contrat souscrit par Maître Farid Allagui daté le 23/10/2023 qui a été enregistré à la recette des finances à Morneg le 31/10/2023 sous le numéro de 23202238 Quittance numéro M068520 monsieur Mohamed Anis Ben Abdallah a vendu au droit de monsieur Monji Chihi et monsieur Montassar Werfeli tout son fonds de commerce activité vente fruits secs qui se trouve à la rue du Challa cité Echikh Mornag pour toutes les oppositions seront acceptées chez Maître Allagui Farid avocat 49 Av. Habib Bourguiba Mégrine premier étage Bureau B2- dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au J.O.R.T. Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 14/11/2023.

2023R02694FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Eljazira le 27/10/2023 sous le n°23203160 Q n°64848M.

Mr Chadhli Somri CIN n°00725857 a cédé la totalité du fonds de commerce destiné à toute activité commerciale sis au 46 rue Sidi Boumendile Tunis à l'acquéreuse Mme Ameni Khazri épouse Zouhaier Ben Ali CIN n°09014152.

Les oppositions doivent parvenir à l'Etude de Maître Kacemi Hichem avocat près la cour de cassation sise à Manar 2 05 bis avenue Taher ben Ammar au plus tard dans un délai de 20 jours de la date de parution de l'annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal arabe "Echourouk" du 14/11/2023.

2023R02741FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette des finances Rue du Paradis Ariana le 3/7/2023, quittance n°81570, n°23206388, la dame Yamina Ouni cin n°00210994 a vendu à Madame Souad BRIKI c i n 07564066 le fonds de commerce exploité à l'activité de Café de premier degré au local sis au 13 rue Messaoudi cité fetah La Soukra Ariana. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreuse à l'adresse du fonds de commerce. La vente a été publiée aux quotidiens Echourouk et le Quotidien le 12/11/2023.

2023R02742FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 16/10/2023 enregistré à la Recette des Finances de Béja le 18/10/2023 sous n°23207675 reçu n°M067586.

Mr Mohamed Mekni, domicilié à Béja a vendu le fonds de commerce lui appartenant et qui consiste à vendre de vieux vêtements exploité à Beb Sab3a Béja à Mme Kawther Beji.

Les oppositions sur les prix du fonds de commerce devrant être faite entre les Mains de Mr Mekni Mohamed dans les vingt jours de la date de la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 02/11/2023.

2023R02746FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, rédigé par maître Hanen Khemiri avocate sise à la Rue de Palestine Jara Gabès, en date du 9/11/2023 enregistré à la recette des finances rue Boulbaba el-mrabet Gabès le 9/11/2023 n° de quittance M071630 et n° d'enregistrement 23209440, Monjia bent E-sahbi El-Ayadi a vendu à Malika Bent Hamda E-Triki la totalité d'un fonds de commerce sis à la rue 135 Jaafer Ibn Abi Taleb Zrig 6011 Gabès réservé au jardin d'enfants.

Toutes les oppositions seront signifiées entre les mains de l'acheteuse à son domicile élu à la rue 135 Jaafer Ibn Abi Taleb Zrig 6011 Gabès dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Une annonce de la vente de ce fonds a été publiée au journal Achourouk en langue arabe et au journal le Quotidien en langue française en date du 11 novembre 2023.

2023R02752FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 5/10/2023 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Jendouba le 6/10/2023 sous Numéro d'enregistrement 23205401 quittance n°M069798 Rédigé par maître Khmiri Sana avocate prés de la cour de cassation sis au 91 avenue Habib Bourguiba Jendouba Monsieur Ouerghi Karim ben Hédi demeurant à cité Ettataouer Jendouba titulaire de la CIN n° 08004833 délivrée le 19/7/2001 a vendu à Madame Inoubli Najeh bent Abedlhafidh demeurant à cité Zayatine Jendouba titulaire de la CIN n°07796017 délivrée le 25/7/2023 la moitié de la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de fruits et des légumes sis marché centrale municipal de Jendouba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 27/10/2023.

2023R02753FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un écrit daté du 14/10/2019 et enregistré auprès de la recette des finances Arbi Zarrouk Sfax le

8/11/2023 reçu n°M053738 Monsieur Achraf Kammoun a vendu à Monsieur Bassem Hakim les éléments matériels et moraux du lavage auto située à Route Matar Km 3 Sfax. Toutes les objections auront lieu au local situé à Route Matar Km 3 Sfax pendant 20 jours à compter de la date de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 17/11/2023.

2023X01480FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte rédigé, signé le 3/11/2023, enregistré à la recette des finances de Sfax le 6/11/2023 Quittance n°M053347, Numéro 23203526, Mme Imen Ayadi vend à la société Documents Pilote Sfax, un fonds de commerce situé au magasin AM4 au rez-de-chaussée de l'immeuble ERRIADH. Le prix de la vente a été fixé à 25.000DT.

Les oppositions seront présentées auprès du rédacteur de l'acte Maître Neila Borgi, et ce dans les 20 jours qui suivent cette annonce.

Une copie de cette annonce a été publiée au journal «Dar Essabah» le 17/11/2023, p12.

2023X01483FCCC2

Location gérance libre

Avis

Suivant contrat de location du fonds de commerce daté le 01 Novembre 2023 et enregistré à la recette des finances Beb Suika le 10 Novembre 2023 quittance n° M070744, Mme Zouleikha Ben Friha, matricule fiscal n° S 1377181, a loué à Mme Radhiya Abd Naaim, titulaire de la C.I.N n°04664766, la totalité du fonds de commerce d'un bain maure, exploité dans le local situé au 63 rue de Pacha, Medina Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels pour une durée d'une année sans renouvellement commençant le 15 Novembre 2023.

Le présent avis a été publié au Journal Echourouk le 17 Novembre 2023.

2023T01113FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de la location d'un fonds de commerce à la date du 10/11/2023 signé et légalisé à la date du 14/11/2023 enregistré à la recette des finances de Béja le 14/11/2023 quittance n°M073466 enregistrement n°23308555.

Mr. Oueslati Sadok C.I.N n°02174903 de 7/11/2022 propriétaire du fonds de commerce enregistré au tribunal de première instance de Béja n°A05138982014. A loué à Mr. Lamine Ben Mohamed ElhediBen Ahmed Melki C.I.N n°02177211 du 23/5/2014 demeurant à Menzel Hammed Beni Malek Amdoun Béja. Le fonds de commerce destiné commerce en détail légumes et fruits sis à 151 cité des jardins Béja Nord pendant deux années renouvelable du 10/11/2023 au 9/11/2025 avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront requises dans les 20 jours à partir de cette annonce au cabinet de maître Mme Bouthaina Zouabi avocat à rue Ali Bach Hamba Béja.

2023R02754FCCC3

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé en date du 13 novembre 2023, enregistré à la recette des finances Borj Louzir, le 13 novembre 2023 sous le numéro 03304559 quittance numéro 08252, Monsieur Hamdi Ben Rabeh Ben Ahmed Hossni CIN n°02191173 a donné en gérance libre à Monsieur Akrem Wissem Ben Kamel Zouabi CIN n°07433656 la totalité du fonds de commerce lui appartenant à usage de vente et réparation de téléphones portables et accessoires sis au 11 bis Avenue Abderrahmen Mami Borj Louzir Ariana 2073 et ce pour une durée de deux (02) ans renouvelables à compter de 1er novembre 2023.

2023402749FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Groupement

De Développement Agricole et de la pêche

Nom : Groupement de Développement Agricole et de la pêche "Mansoura Sud"

Siège social : Mansoura Sud Kesra Siliena.

Objectifs :

- L'avancement du secteur agricole

Membres :

- Président : Aymen Hmidi

- Trésorier : Ali Cherif Sfari.

2023R02745APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Adresse : Dhhiba Orientale Dhhiba Gouvernorat De Tataouine

Selon récépissé n°76 du 20/10/2023

Il est constitué un groupement de développement agricole :

Dénomination : Groupement De Développement Agricole Féminine «DHHIBA FEMININE»

Siège social : Dhhiba Orientale Dhhiba Tataouine 3253

Objet : Protection des ressources naturelles de la région et conseils d'utilisation.

Durée : 99 ans

Président de conseil : Mme Rabiaa Gharib est nommée présidente de conseil de groupement.

Trésorière : Mme Khadija Oun est nommée Trésorière de Groupement.

2023R02751APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association tunisienne du droit de la mer.

Objet : Association à caractère scientifique œuvrant pour la recherche en droit de la mer et ses implications aux niveaux national, régional et international.

Siège : Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, 14 rue Hédi Karray, 1004, Ariana.

Objectifs :

1. Contribuer à la promotion de la recherche en droit de la mer et en affaires maritimes;

2. Echanger les expertises scientifiques dans le domaine du droit de la mer;

3. Contribuer à la compréhension des enjeux de la mer pour la Tunisie et mettre en valeur son importance et son rôle pour le pays;

4. Contribuer au dialogue sur les questions liées au droit de la mer en Tunisie, en Méditerranée et dans le monde;

5. Contribuer à établir un pont scientifique entre les chercheurs universitaires et les praticiens du secteur public et privé liés à la mer;

6. Veiller à la coopération avec les organismes gouvernementaux et privés et établir et développer divers partenariats.

Membres de l'organe constitutif de l'association :

Présidente : Kaouther Debbèche, Maître de conférences à la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.

Secrétaire générale : Mériem Agrebi, Maître assistante à la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.

Trésorier : Montassar Ben Salem, Maître assistant à la faculté de droit et des sciences politiques de Tunis.

2023R02787APSF1

Homologation de résolutions

Election d'un bureau

Syndic des co-propriétaires de la Résidence

«La Cascade»

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale élective du syndic des co-propriétaires de la Résidence «La Cascade» 70 rue Medinat Mossoul Ennasr 2 Ariana 2001, qui s'est tenue le 30 septembre 2022, enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI, le 4 octobre 2022 sous le n° 22706842 et quittance n°137780, le nouveau bureau élu est composé de :

Hédi Larbi : Président

Leila Allani : Trésorière

Lilia Messadi épouse Ezzaouia : Membre

Sonia Khachlouf : Membre.

2023402743APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet d'Avocat

Le créancier saisissant : Monsieur Mohamed Moncef Soltani, demeurant à l'immeuble 50 appartement 5 quartier el kadhra Tunis.

Le débiteur saisi : Monsieur Hédi Ben Taieb El Ghanmi demeurant au 01 rue Patrice Lumumba bir el bay 2055 Ben Arous.

L'avocat poursuivant : Maître Achour Houda, MF 1718985/w sise au 21 rue Malta Sghira Tunis.

Désignation de l'immeuble saisi : maison située zawiet nahjin bordj el sedria hammam el chott saisie dans le titre foncier n°39799 Ben Arous dénommé «el Hana» d'une superficie de 110 m².

Mise à prix : deux cents cinquante huit mille huit cent dinars (258.800.000dt)

Lieu et date de l'adjudication : la vente aura lieu au tribunal de première instance de Ben Arous Chouchet Rades Ben Arous le jeudi 14/12/2023 à partir de 9h.

Les conditions de visite de lieu : Quotidiennement de 8h à 18h.

Note : toute personne désirant participer aux enchères doit se faire assister par un avocat, consigner le 1/3 du prix à la caisse des dépôts et des consignations ou produire un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

Le cahier des charges est à la disposition du public au siège du tribunal de première instance de ben Arous et au cabinet de l'avocat poursuivant.

2023T01117VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble non immatriculé

Etude maître JABALLAH Mouadh

Avocat à la cour d'appel, Avenue Habib Bourguiba - Moknine - 22257831

La partie saisissante : Samia Mhalla et Haythem Mosref et Adem Mosref et Mariem Mosref.

Les saisis : Habiba Mosref et Rchid mosref et Asia Mosref et Elhbib Mosref et Ridha Mosref et Mourad Mosref et Maher Mosref demeurants tous à la Rue Farhat Hached numéro 76 à Moknine gouvernorat de Monastir.

L'avocat poursuivant : maître Jaballah Mouadh Avocat à la cour d'appel ayant son Etude à l'avenue Habib Bourguiba - Moknine - 5050.

Désignation de l'immeuble saisi : consiste en la totalité d'un terrain non immatriculé à usage d'habitation d'une superficie totale de 279 mètres carrés dont 192 couverte.

Mise à prix : la valeur de la totalité de l'immeuble est de cent soixante-douze mille cent cinquante-cinq dinars frais en sus.

Date et lieu de l'enchère : le mercredi 27 décembre 2023 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir à partir de 9h.

Visite de l'immeuble objet de l'adjudication : la visite s'effectuera tous les jours sur les lieux mêmes.

Observations : la participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ci-dessus indiquée et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur pour participer à l'adjudication.

2023S01382VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction du prix de vente de 40%

Etude de Maître Tahri Abdelmoumen

55 rue Oum Khalthoum, Tunis

Tél : 71 335 949

M.F : 514013L

Partie saisissante : Albaraka Bank Tunisia au nom de son représentant légal, S.A., inscrite au registre national des entreprises sous le N°031041F, sis au 88 avenue Hédi Chaker, 1002, Tunis, en sa qualité de créancier.

Partie saisie : Mohamed Ali Ben Sassi Ben Ameur, C.I.N n°04714247 demeurant au n°2 rue 4981 cité Betoumi Essijoumi Tunis, en sa qualité de débiteur hypothéqué.

L'avocat poursuivant : Maître Tahri Abdelmoumen, demeurant au 55 rue Oum Khalthoum, Tunis.

Désignation de l'immeuble : Il s'agit de l'immeuble objet du titre foncier n°23440 Ariana dénommé «ELWARD», sis à la rue Barcelone n°04 cité riadh, elandalos Ariana. Il s'agit d'une villa construite sur un lot de terrain de superficie 421 m², se composant d'un rez-de-jardin de superficie de 110 m² contenant un hall, salon, 2 chambres, cuisine, salle d'eau, salle de jeu, un cellier ; d'un rez-de-chaussée de superficie de 160 m² contenant 2 salons pour réception et à manger, cuisine, salle d'eau et de douche, un débarras qui ouvre sur une piscine; d'un étage de superficie de 170 m² contenant un hall, salle de prière, 4 chambres à coucher, salle d'eau et de douche, salle de bain, suite parentale avec chambre à coucher et salle de bain et un dressing de 35 m² et un local technique de 10 m², les matériaux de construction sont de très bonne qualité.

Les références d'enregistrement à la conservation foncière sont, le dépôt Ariana, le 12/7/2016, volume 2016/02, n°4459/1.

Mise à prix : La mise à prix a été fixée pour le montant de sept cent deux milles deux cents quarante dinars après réduction du prix de vente de 40% outre les frais de poursuite qui ont été fixés à 3471 Dinars 237 millimes par :

Le tribunal le jour de l'audience du 30-10-2023 en plus les frais de poursuite complémentaires qui seront fixes par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de vente : Le Lundi 25/12/2023 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance d'Ariana.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire tous les jours sur les lieux.

2023402744VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement de Faillite

«Société ELYSSA PIERRES»

MF : 1107138N

En vertu du jugement numéro 654 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 11/7/2023 la société ELYSSA PIERRES Matricule Fiscal n°1107138N a été déclarée en faillite.

Ainsi il a été désigné Monsieur Mokhless Ben Youssef syndic de faillite de la société ELYSSA PIERRES et le juge Madame Amira Daizi en tant que Juge commissaire.

Conformément aux dispositions du Code de Commerce, il appartient aux créanciers de présenter leurs titres de créances et leurs bordereaux indicatifs au syndic de faillite Monsieur Mokhless Ben Youssef sis à Rue 8011 espace Tunis bloc C étage 5 bureau n°4 Montplaisir - Tunis et ce dans un délai de 15 jours de la date de la parution du présent avis sur le Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023R02748VEPA2

Jugement de faillite

Par Jugement rendu le 16/10/2019 par le Tribunal de Première Instance de Mahdia, relatif au dossier du règlement judiciaire n°12/2017, il a été décidé la faillite de la Société Eurolika de Bâtiment Civil, Sarl, sise à la Rue Aboul Kacem Chabbi, Avenue Béchir Sfar - Mahdia, Registre de Commerce B1621842009. M.Fiscal 1090358L, et la faillite de son Gérant Sahbi Ben Saleh Ben Ibrahim Salmi n° de la CIN 08252306, et la nomination de Abdelaziz Marzouk-domicilié à Cité Tbaka Skanes Monastir, Syndic de Faillite.

2023S01372VEPA2

Jugement de faillite

Par Jugement rendu le 4/02/2020 par le Tribunal de Première Instance de Mahdia, relatif au dossier du règlement judiciaire n°08/2017, il a été décidé la faillite de la Société le Groupement Agricole de Mahdia, Sarl, sise à la Rue Imam Sahnoun n°1, Rejiche - Mahdia, Registre de Commerce B1114341997, M.Fiscal 0034544N, et la nomination de Abdelaziz Marzouk domicilié à Cité Tbaka Skanes Monastir Syndic de Faillite.

2023S01373VEPA2

Avis de Distribution

Le greffier de distribution de deniers auprès du tribunal de première instance de Tunis informe les Tiers que la somme de cent quarante cinq mille deux cents soixante trois dinars 965 millimes (145.263,965 dinars), consignée à la Caisse de Dépôt et Consignation sous le n°M042115 en date du 01/12/2022 à la diligence de Maître Slim Bouasida, agissant pour le compte de North Africa International Bank NAIB BANK contre STE AFRICAN DE TECHNOLOGIE DES ASSANSEURS a fait l'objet d'une affaire de distribution enrôlée sous le n°2077. En conséquence tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers devra présenter ses titres de créances au tribunal sus indiqué dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis, sous peine de forclusion à cet effet et conformément à l'article 468 du code de procédure civile et commerciale «dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions présents article doivent à peine de nullité être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents".

2023X01477VEPA2

Nomination de liquidateur

Société Général Box

SARL au capital social de 70.000,000 DT

Identifiant Unique : F0826951

Siège social : Zone industrielle 2040 Radés Ben Arous

Suivant la demande n°37 émanant du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 9/11/2023, il a été décidé la nomination de Madame Sahar YOUSFI domiciliée au 11, Rue Belhessen Jrad, Ariana - Tél : 56 746457, en qualité de liquidateur de la société Général Box.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2023402742VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE LA LYRE IMMOBILIERE SA

Société anonyme

Au capital de 30 923 860 DT

Identifiant unique : 1723360/A

Siège social : Square Avenue de Paris 1080 Tunis

Le conseil d'administration réuni le mercredi 20 novembre 2023 à 9H, a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société LA LYRE IMMOBILIERE ainsi que son commissaire aux comptes le cabinet ECC-MAZARS en assemblée générale extraordinaire le mercredi 13 décembre 2023 à 10 heures au siège social de la société sise à Square Avenue de Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modalités et des délais de convocation;

2- Transfert du siège social de la société;

3- Augmentation du capital social par apport en nature;

4- Modification corrélative des statuts;

5- Pouvoirs.

NB : Les actionnaires ont la faculté de se faire représenter dans les conditions des statuts en vertu d'un pouvoir spécial dument signé précédé de la mention "BON POUR POUVOIR".

Les projets de résolutions à soumettre aux délibérations de l'assemblée générale extraordinaire, seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la société.

Prière précéder la signature de la mention "Bon pour pouvoir".

2023T01127SANB3

Société KAWARIS. SA

Au capital de 3 300 000 DT

Siège social : Ferme Sidi Toumi-El Manzeh Beni Khalled 8021

Identifiant RNE : 0447236 Y

Les actionnaires de la société KAWARIS, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 19 décembre 2023 à 10h au siège de la société - ferme Sidi Toumi Béni Khalled, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/8/2023 ;

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/8/2023 ;

3) Approbation du rapport de gestion et des états financiers arrêtés au 31/8/2023 ;

4) Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales au titre de l'exercice clos au 31/8/2023 ;

5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

6) Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/8/2023 ;

7) Nomination d'administrateurs;

8) Nomination du commissaire aux comptes;

9) Déclaration de fonctions;

10) Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023 /2024;

11) Pouvoirs pour formalités.

2023R02747SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Polyclinique ELBALSAM

Société anonyme

Siège social : Imm. Slim Center, Avenue Habib Bourguiba, 9100 Sidi Bouzid

M.F : 1258159GAM000

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale Extraordinaire qui aura lieu le 7 décembre 2023 à partir de 16h au siège de la société sis au 5ème étage - Immeuble Slim Center Avenue Habib Bourguiba - Sidi Bouzid - et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des rapports du conseil d'administration et ceux du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital social de la société.

- Augmentation du capital social par l'émission de nouvelles actions.

- Approuver la renonciation des anciens actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

- Mise à jour de l'article 6 du statut relatif au capital social de la société.

- Pouvoirs pour formalités.

L'avis de convocation de l'AGE a été publié au bulletin officiel du registre national des entreprises le 15/11/2023 sous l'annonce n°2023177522 et bulletin n°226.

2023X01479SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

Société Tazerka pour la Production de Pétrole

(En Liquidation)

SARL au capital de 10.000 dinars

Siège social : Immeuble AL BADR rue du Lac Mâlaren les Berges du Lac - 1053 - Tunis

MF : 565500D

Mesdames et Messieurs les associés de la société Tazerka pour la Production de Pétrole (en Liquidation) sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale qui aura lieu le mercredi 20 Décembre 2023 à dix heures, à l'immeuble Al Badr Rue du Lac Mâlaren les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 30/11/2023,

2) Approbation du rapport de liquidateur

3) Approbation des comptes définitifs de la société

4) Approbation de la clôture des travaux de la liquidation,

5) Quitus au liquidateur.

2023402748SRLB3

Autres sociétés

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles

"Muscats de Kelibia" Menzel Yahia, Kelibia

IU : 0009903X

Messieurs les adhérents de la Société Mutuelle de Base de Services Agricoles "Muscats de Kelibia", sont convoqués pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de la société sis à Menzel Yahia, Kelibia, le mercredi 20 décembre 2023 à 10 heures, pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2022

2/ Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2022

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers et quitus à donner aux administrateurs.

5/ Affectation des résultats.

6/ Fixation du montant du jeton de présence à allouer aux administrateurs

7/ Election partielle des membres du conseil d'administration.

* Les candidats à l'élection partielle des membres du conseil d'administration sont appelés à déposer leurs candidatures au plus tard 10 jours avant la tenue de l'assemblée, directement au siège de la société ou par lettre recommandée avec accusé de réception.

** Les documents comptables relatifs à l'exercice 2022 seront mis à la disposition des adhérents au siège de la société, à partir du huitième jour avant la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

2023R02744SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Moi, Mourad Ghaddab, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°04091023 en date du 16 décembre 2014 et résident à l'avenue Salah Eddine El Ayoubi 5050 Moknine, déclare la perte de mon titre de propriété personnel n°15/10238 relatif au dessin immobilier n°43292, sis à la rue Monastir 5050 Al Moknine, comme le montre le certificat de perte n°489 délivré par le Centre de Sécurité Nationale de Moknine est le 16 novembre 2023.

2023S01374DIVD2

Avis

Monsieur Louhichi Adel Ben Mabrouk Ben Hammouda, titulaire de la C.I.N n°04184189 venant et agissant au nom de Monsieur Sagaama Alaya Ben Mahmoud Ben Mouhamed, titulaire de la C.I.N. n°04070511, aux termes de la procuration qui lui est accordée par ce dernier enregistrée à la recette des finances à Zéramdine sous le numéro 23800705, quittance numéro M021374 en date du

3/11/2023 annonce qu'il a perdu son certificat de propriété n°03/2882 objet du titre foncier n°37390 Monastir conformément à l'attestation de perte qui lui est délivrée de la part du poste de Sûreté Nationale à Zéramdine sous le numéro 538 en date du 26/10/2023 et qu'il voudrait extraire un autre.

2023S01378DIVD2

Perte de titre de propriété

Monsieur Sadok Ben Ajmi Belhadj Mohamed Mziou a perdu son titre de propriété sous n°41108/3 du titre foncier n°139996 Sousse dont un certificat de perte est rédigé par le chef du centre de la garde de ksibet Sousse sous le n°872 daté le 12/10/2023.

Prière de contacter le bureau de Maître Hajer Mhabrech l'avocate Rue de la République n°53 Sousse 4000.

2023S01379DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Sameh Ben Seghaier Ben Seghaier Talbi, titulaire de la carte d'identité N°07709630, déclare la perte d'un titre de propriété n°34293, objet du titre foncier n°54940 Kairouan.

Une attestation de perte le 18/9/2023 sous le N°1835. Cet Article est paru aux Journaux (Chourouk et le Quotidien) le 10/11/2023.

2023S01381DIVD2

Avis

Mr Ali Chaaben annonce qu'il a perdu le titre de sa propriété concernant un terrain de superficie 440 m² sis à Awled Yeneg Kerkennah Sfax objet d'un contrat de vente rédigé le 4 mai 2011 enregistré à la recette des finances de Kerkennah le 02 juin 2011 reçu n° M005113 établi par les notaires Mohsen Lassoued et Hichem Krichen et il veut avoir un autre original, toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Hichem Krichen à Remla Kerkennah Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la parution, toute opposition après ce délai ne sera prise en considération.

2023X01481DIVD2

Appel d'offres

Pour la vente de matériel de transport

Société MECANAU

Siège : Numéro 36 rue Ali Darghouth 1001 Bab Bhar

Capital : 280 000 Dinars

Identifiant Unique : 1034818D

M Lotfi Khelifi dont l'étude est au 23 avenue des Etats Unis d'Amérique en sa qualité de syndic de faillite de la société Mecanau informe le public qu'il se propose de céder par voie d'appel d'offres suivant cahier des charges un lot de matériel de transport composé de :

1- SEAT IBIZA sous numéro 8300 Tunis 189.

2- SEAT IBIZA sous numéro 8302 Tunis 189.

3- VOLKSWAGEN CADDY sous numéro 8412 Tunis 182.

4- VOLKSWAGEN CADDY sous numéro 9364 Tunis 197.

5- Audi A 4 sous numéro 3000 Tunis 203.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra examiner les voitures l'entrepôt au centre - ville de Tunis et ce, après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 50 dinars.

Le dernier délai pour l'envoi des offres est fixé au 15 Janvier 2024.

Pour plus de renseignements appeler le n°52 375 435.

2023402746DIVD2